

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Patrick BORE - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Vincent COULOMB - Eric DIARD - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - Michel ILLAC - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Christophe MASSE - Danielle MILON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

François FRANCESCHI représenté par Christophe MASSE - Bernard MOREL représenté par François-Noël BERNARDI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Vincent BURRONI - Patricia COLIN - Roland GIBERTI - Eric LE DISSES - Patrick MAGRO - Patrick MENNUCCI - Renaud MUSELIER - Jérôme ORGEAS - Philippe SAN MARCO.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

AGER 007-301/13/BC

**■ Réformes d'engins, de poids lourds, de véhicules et d'équipements de la
Communauté urbaine Marseille Provence Métropole
DMT 13/9962/BC**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole dispose d'un parc diversifié d'engins, de poids lourds, de véhicules légers et d'équipements lui permettant d'exercer ses compétences dans les domaines variés de la propreté urbaine, de la voirie, de la circulation...

Compte tenu de l'ancienneté et du kilométrage important de certains de ces véhicules et de certains de ces équipements, il est nécessaire de les retirer de l'inventaire du patrimoine de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Il est donc proposé de procéder à la réforme des véhicules et équipements indiqués dans le tableau ci-dessous :

**Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2013**

Matériel de propreté et divers						
N° Symb	Immat	N° de série	Type	Marque	Libellé véhicule	Date mise en circulation
BA0111	5794ZC13	SA9H046772M034677	MINOR VM	SCARAB MINOR	Balayeuse mixte	29/01/2003
CF0733	4581VQ13	VF7MEA9AE65210896	MEA9AE	CITROEN BERLINGO	BOM 2M3	04/09/1998
CF0771	9365VV13	VF7MEWJZF65236896	MEWJZF	CITROEN BERLINGO	BOM 2M3	15/12/1998
BE0297	7893XL13	ZCFC356300D132910	35J09B3A	IVECO	Benne amovible	09/02/2001
BE0333	5864ZD13	VF7ZCPMHC17193976	ZCPMHC	CITROEN JUMPER	Benne entrepreneur	18/02/2003
BE0335	5871ZD13	VF7ZCPMHC17192145	ZCPMHC	CITROEN JUMPER	Benne entrepreneur	18/02/2003
BE0340	3457ZE13	VF7ZCPMH17193973	ZCPMHCA	CITROEN JUMPER	Benne entrepreneur	05/03/2003
CF0512	8958SW13	VF7232N5215183003	232N52	CITROEN JUMPER	Plateau	23/10/1995
CN0137	4184MY13	VF6JP2A1400017421	JP2A143400	RENAULT S150	Benne avec grue	24/07/1987
CF1121	6207QB13	ZCFC3550105931338	C 35.8	UNIC	Fourgon	04/01/1991
CF0901	4905WQ13	VF7VDPB0050PB3341	VDPB	CITROEN C15	Pick-up	11/02/2000
CF0906	8739WQ13	VF1FCOEBF21642590	FCOEBF	RENAULT KANGOO	Pick-up	21/02/2000
CF0961	0861XF13	VF1FCOEBF23096093	FCOEBF	RENAULT KANGOO	Pick-up	18/10/2000
GO0007	3333WN13	ZCFA1AA0002311373	A1AA003F33	IVECO 100E15	Goudronneuse	22/12/1999
GD0118		52100387 - EFi011		MARREL	Compacteur 10M3	17/02/1992
SP0010		10979	SQTT	SCHMIDT	Saleuse portée	01/01/2000
BO0511	7281VE13	VF640ACD000005064	40ACD3	RENAULT 40ACD3 M180	BOM 14M3	18/12/1997
BO0558	9059YX13	VF622ACB000100470	22ACB1	RENAULT PREMIUM 270-19	BOM 16M3	24/10/2002
BO0565	9064YX13	VF622ACB000100464	22ACB1	RENAULT PREMIUM 270-19	BOM 16M3	24/10/2002
BO0567	9143ZB13	VF644ACA000003573	44ACA6	RENAULT MIDLUM 220-16	BOM 12M3	16/01/2003
BO0577	6717TX13	VF640ACC000006413	40ACC5	RENAULT MIDLUM M180	BOM 12M3	13/06/1997
CF1083	0123YJ13	VWASBFTL01A142566	SBFTL0	NISSAN	BOM 4M3	26/02/2002
CF5047	4738ZK13	VWASBFTL022166578	SBFTL0	NISSAN	BOM 4M3	18/06/2003
CF5083	1848ZZ13	VWZSBFTL032178607	SBFTL024	NISSAN	BOM 4M3	08/03/2004

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération 004-314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil au Bureau et au Président.

Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2013

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il est nécessaire de prononcer la réforme des engins, de poids lourds, des véhicules légers et équipements dont la liste est jointe, compte tenu de leur ancienneté et de leur kilométrage important.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvés la réforme et le retrait des véhicules et équipements, indiqués dans le tableau ci-dessus, de l'inventaire du patrimoine de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Article 2 :

Est confiée la procédure de vente de tout ou partie de ces véhicules et équipements au Commissariat aux Ventes des Domaines.

La recette sera constatée au Budget de la Communauté Urbaine – Sous-Politique G120 – Nature 7788.

Pour Présentation,
La Présidente Déléguée de la Commission
Une agglomération éco-responsable

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Martine VASSAL

Eugène CASELLI